

Demande de remboursement de l'impôt à la source prélevé sur les prestations provenant d'institutions de prévoyance ayant leur siège en Suisse

➔ À REMPLIR PAR LE CONTRIBUABLE

	2 ^e pilier (prévoyance professionnelle) Pilier 3a (prévoyance liée)	Prestation en capital Rente
Données personnelles	Nom	Prénom
	Date de naissance	Nationalité 1 ¹
	État civil	Nationalité 2 ¹
Adresse à l'étranger	Rue, n°	
	NPA, Localité	Pays ²
Nom et adresse du représentant (facultatif)	Nom	
	Adresse	
	NPA, Localité	Canton
Nom et adresse de l'institution de prévoyance	Nom	
	Adresse	
	NPA, Localité	Canton
Rente³ brute (périodique)	CHF	Impôt retenu à la source CHF ³
Période	du	au
Prestation en capital brute (versement unique)	CHF	Impôt retenu à la source CHF
	Date du versement	
Nom et adresse du dernier employeur en Suisse	Raison sociale	
	Adresse	
	NPA, Localité	Canton

➔ À REMPLIR PAR L'AUTORITÉ FISCALE ÉTRANGÈRE

L'autorité fiscale de l'État de résidence confirme: qu'elle a pris connaissance de la prestation susmentionnée
et,
que le bénéficiaire de la prestation est de résident au sens de la convention en vue d'éviter les doubles impositions conclue avec la Suisse.

Elle confirme aussi que:

- ➔ dans la mesure où le bénéficiaire de la prestation est domicilié dans l'un des États suivants⁴: Australie, Bahreïn, Bulgarie, Chine, Chypre, France⁵, Israël, Italie, Kosovo, Pakistan, Pérou ou Uruguay, qu'elle a effectivement imposé la prestation susmentionnée (joindre l'attestation d'imposition).
- ➔ dans la mesure où le bénéficiaire de la prestation est domicilié dans l'un des États suivants⁴: Corée du Sud, Royaume-Uni (GB), Irlande, Japon ou Malte
et,
dans la mesure où les revenus du bénéficiaire de la prestation ne sont soumis à l'impôt que pour la partie transférée ou touchée dans cet État («taxation on remittance basis»), que le montant suivant a effectivement été transféré ou touché dans cet État:

CHF _____

Lieu et date

Timbre et signature de l'autorité fiscale étrangère

Informations complémentaires pour le remboursement de l'impôt à la source prélevé sur les prestations provenant d'institutions de prévoyance ayant leur siège en Suisse

➔ À REMPLIR PAR LE CONTRIBUABLE

Données personnelles	Nom	Prénom
	Adresse électronique	
Coordonnées de paiement pour le remboursement de l'impôt retenu à la source ⁶	Banque	
	Nom de la banque	
	Filiale	
	Adresse de la banque	
	N° de compte (IBAN)	
	BIC/SWIFT	
	Titulaire du compte	
	Poste	
	N° de compte (IBAN)	
	Titulaire du compte	

Lieu et date

Signature du requérant/de la requérante

- ➔ Veuillez remplir **intégralement** le présent formulaire de **deux pages** et le transmettre à l'administration fiscale du canton dans lequel **l'institution de prévoyance a son siège ou un établissement stable**.
- ➔ Pour les **prestations en capital**, veuillez joindre à la demande **une copie du décompte de paiement établi par l'institution de prévoyance**.
- ➔ Pour les **rentes**, veuillez joindre à la demande **une copie de l'attestation de rente**.

Veuillez noter que le traitement de votre demande peut prendre jusqu'à trois mois. Un remboursement n'est pas possible tant que l'institution de prévoyance n'a pas décompté l'impôt à la source avec l'autorité fiscale compétente.

Explications:

- ¹ Veuillez mentionner toutes les nationalités.
- ² Les personnes résidant Allemagne doivent joindre à la demande une copie de l'attestation de résidence pour les travailleurs frontaliers (si disponible).
- ³ Montant (brut) de la rente resp. de l'impôt retenu à la source pendant la période sur laquelle porte la demande de remboursement.
- ⁴ Veuillez souligner le pays concerné.
- ⁵ Les personnes résidant de France doivent en outre joindre à la demande les modalités de calcul de l'imposition effective.
- ⁶ Veuillez cocher les coordonnées de paiement qui conviennent.

Annexes:

- Copie de l'attestation de résidence pour les travailleurs frontaliers résidant Allemagne
- Attestation d'imposition
- Copie du décompte de paiement établi par l'institution de prévoyance (pour les prestations en capital)
- Copie de l'attestation de rente (pour les rentes)